



RÉGULATION HYDRAULIQUE I

Régulation hydraulique et protection des sols

S'opposant au ruissellement et favorisant l'infiltration de l'eau le long de ses racines (jusqu'à 400 mm/h au pied d'une haie), la haie contribue à améliorer L'ALIMENTATION DES NAPPE PHRÉATIQUES, épure l'eau du sol en captant le nitrate, le phosphate...et limite à la fois les risques et les effets des phénomènes de sécheresses/inondations.

De plus, elle ralentit fortement l'érosion éolienne ou hydrique des sols. En effet, une haie de 1 m de haut protège du vent les 10 m de sol suivants !

En bordure de cours d'eau, une haie maintient les berges.

Préservation et restauration de la biodiversité

Les haies constituent des lieux d'abri et de nourrissage pour la faune. Elles hébergent également une flore spontanée. Les linéaires de haies jouent le rôle de "corridors écologiques", c'est-à-dire de couloirs servant aux déplacements de la faune !

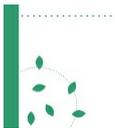
Maintien de la diversité des paysages

Depuis 1950, environ 70 % des haies ont disparu des bocages français en raison du remembrement des terres agricoles et de la mécanisation de l'agriculture.

La destruction des haies S'EST ACCÉLÉRÉE ces dernières années, avec 23 571 KILOMÈTRES de haies détruits chaque année entre 2017 et 2021, contre 10 400 km/an entre 2006 et 2014... □

Bien que les politiques de plantation permettent de créer environ 3 000 km de haies par an, un simple calcul permet de comprendre qu'elles NE COMPENSENT PAS la perte totale... En parallèle, une haie nouvellement plantée ne rend pas les services d'une haie adulte !

NOUS POUVONS DONC Y REMÉDIER, améliorer l'état de conservation de la biodiversité EN REPLANTANT ET EN PRÉSERVANT LES HAIES, EN PRÉSERVANT ET EN RESTAURANT LES HABITATS



LE PAILL

Pailler un sol cultivé ou non, relève de la simple observation que dans la Nature, aucune terre ne reste naturellement à nu.

Le paillage, qui sert de couverture, peut être réalisée avec du foin, de la paille, du broyage de branches, des feuilles ou de l'herbe de tonte, **permet de protéger le sol et sa biodiversité du froid en hiver puis du chaud et de la sécheresse en été** tout en recyclant naturellement nos "déchets verts"!

Elle réduit le désherbage et permet de réduire considérablement les arrosages en préservant l'humidité du sol !

Elle favorise la biodiversité du sol, protège la terre de l'érosion et évite à la terre de brûler au soleil !

En parallèle, bêcher la terre est inutile puisque le sol abrite de véritables laboureurs, les vers de terre qui effectuent ce travail naturellement et quotidiennement !

Aérer la terre en faisant levier avec une fourche ou grelinette suffit amplement pour favoriser l'enracinement des légumes tout en préservant les différentes couches du sol.

En laissant travailler les vers de terre, ceux-ci fabriquent et remontent en surface, par le biais de leurs turricules, une terre riche et fertile qui rend superflu l'apport de matière organique au potager.

Si matière organique nous décidons d'apporter malgré tout, qu'il s'agisse de compost ou de fumier, alors celle-ci ne doit pas être enfouie mais simplement déposée sur la surface du sol puisqu'elle est décomposée par les champignons et la faune épigée qui fabriquent l'humus et qui ont besoin d'oxygène pour réaliser ce travail !



TONTE OU FAUC

Tondre mieux ? Et pourquoi pas une fauche tardive? C'est tondre moins ! C'est simple !

Nos tontes répétitives sont dévastatrices.

Preons dès cette année une bonne résolution pour préserver la biodiversité...

La conception horticole et l'entretien intensif, qui se basent notamment sur l'introduction de plantes exotiques et la présence généralisée de haies trop entretenues, ont des conséquences négatives pour l'environnement. Elles se traduisent notamment par :

Une banalisation des espaces de nature en ville et donc une diminution d'une grande partie des plantes et animaux indigènes qui leur sont liés (papillons, insectes, oiseaux...),

Une destruction des équilibres écologiques

Une prolifération de ravageurs de cultures (pucerons), de maladies et de plantes très résistantes qui deviennent envahissantes (plantes rudérales telles les orties ou les chardons),

Un appauvrissement biologique et un tassement des sols liés à l'enlèvement et l'exportation des feuilles et déchets végétaux, empêchant ainsi la production d'humus sur site (puisque la régénération par la faune de décomposeurs n'est plus permise) qu'il faut compenser par l'apport d'amendements (engrais, terreau) ou par le bêchage des massifs...

Une conception et un entretien plus naturels des espaces verts permettent de recréer des « îlots » favorables à la faune et à la flore sauvages qui disparaissent peu à peu des villes et campagnes où se développe une agriculture intensive.

La gestion différenciée dans un espace vert, va notamment permettre la réalisation de prairies fleuries à caractère naturel servant de refuge à de nombreuses espèces, de favoriser les plantes locales (arbres, arbustes, herbacées) qui abritent les « auxiliaires » de culture tels que les coccinelles, guêpes parasites qui permettent de lutter contre les ravageurs de culture- d'améliorer la qualité de l'eau et des sols, et de créer des réseaux verts constitués d'un maillage de haies, de prairies, ...

La gestion différenciée accompagne le développement de la nature en ville.

Le concept de gestion différenciée, entretien écologique, ne doit pas être assimilé à de l'absence d'entretien ou de la négligence.

Idéalement, la préservation de zones non fauchées toute l'année, permet à la faune locale de se protéger et de se nourrir.

Le reste du temps on laisse vivre, pousser et fleurir les plantes locales.



Source URL: <https://www.chateau-thierry.fr/article/informations>